

PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Direction départementale  
des territoires  
Service aménagement, risques  
Pôle aménagement  
Affaire suivie par Céline FRICHET  
tél. 04 50 33 78 98  
celine.frichet@haute-savoie.gouv.fr

Annczy, le

**20 MAI 2019**

Le directeur départemental des Territoires de la  
Haute-Savoie  
à  
Monsieur le président de la communauté de  
communes Usses et Rhône  
24 place de l'Orme  
74910 SEYSSEL

**objet** : Modification simplifiée n°2 du PLU de Frangy

Le projet de modification simplifiée n° 2 du plan local d'urbanisme de la commune de Frangy a été notifié en préfecture le 23/04/2019 conformément aux dispositions de l'article L. 153-45 du code de l'urbanisme.

L'examen de ce projet de modification simplifiée n'appelle aucune observation de ma part.

Le chef du service aménagement, risques



Laurent Kompf

**Copies à** : Préfecture BAFU  
Sous-Préfecture de Saint-Julien